

Assemblée Générale Clubs Nationaux Seniors

PROCÈS-VERBAL

Réunion du : Samedi 13 octobre 2018

Présidence : M. Noël MANNINO

Présents: MM. Jean Luc DONATI, Antoine MANCINO, André VITIELLO.

Assistent: Mme DERBESY.

Clubs convoqués

• National 1

MARIGNANE GIGNAC FC: absent

• D2 Féminines

O. MARSEILLE: absent

National 2

Présents ou représentés : FREJUS ST RAPHAEL, GRASSE RC, HYERES F.C., MONACO FC, OGC NICE,

Absents : ATHLETICO MARSEILLE, AUBAGNE FC, GEMENOS AS, MARTIGUES FC, O. MARSEILLE, USM ENDOUME CATALANS,

National 3

Présents ou représentés : CANNES AS,

Absents: AUBAGNE FC, CANNET ROCHEVILLE ENT, COTE BLEU FC, GEMENOS AS, ISTRES FC, LE PONTET GRAND AVIGNON, ST REMOISE AS, VILLEFRANCHE ST JEAN BEAULIEU.

M. Noël MANNINO accueille les participants et ouvre la séance à 15 H 00 et regrette les trop nombreuses absences des représentants des clubs.

Il fait part à l'Assemblée des candidatures de M. Antoine MANCINO, représentant le club l'ES FREJUS ST RAPHAEL et de M. André VITIELLO, représentant le club SC TOULON.

Élections

Le Président rappelle les modalités règlementaires, un bureau de vote est constitué dont la Présidente est Mme DERBESY, assesseur M. Noël MANNINO ;

Le nombre de voix attribuées à chaque club dans leur championnat respectif est fixé comme suit en application de l'article 12.5.6 des Statuts et Règlements de la Ligue.

National 1:3 voix / D1 Féminine:3 voix / D2 féminin:2 voix / National 2:2 voix / National 3:1 voix

Soit pour l'ensemble des clubs de notre Ligue participant aux compétitions nationales un total de 34 voix.

Il est ensuite procédé au vote.

Le scrutin après dépouillement donne les résultats suivants :

Pour un total de 34 voix, le nombre de voix représentées exprimées est de 13 voix.

M. Antoine MANCINO obtient : 11 voix M. André VITIELLO obtient : 2 voix

Abstention: 0 Nul: 0

M. Antoine MANCINO est élu en tant que délégué titulaire

M. André VITIELLO est élu en tant que délégué suppléant.

MM. MANCINO Antoine et André VITIELLO remercient l'Assemblée et précisent qu'ils représenteront les clubs avec plaisir. Ils se tiennent à la disposition des clubs pour toutes questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Présidence de séance : M. Noël MANNINO

Secrétaire de séance Mme DERBESY